

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présent(s) : 19

Absent(s) : 7

- dont suppléé(s) : 1

- dont représenté(s) : 6

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-deux, le six octobre à neuf heures, les membres du Conseil Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » dûment convoqués le trente septembre deux mille vingt-deux se sont réunis dans la salle de réunions Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLU Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI (départ après la question n°33 après avoir donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques), JACQUES Elisabeth, PIGNATEL Agnès, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON ORTUNO Miguel, BARNEAUD Christophe, FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. JACQUES Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU LUCAS, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. FRANQUEBALME Pierre, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, Mme OKRUCZAK Dominique ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, Mme BARDIN Régine ayant donné pouvoir à Mme GARCIER-RICHAUD Hélène, M. REYNAUD Frédéric ayant donné pouvoir à Mme REYNAUD Sandra, M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. MILLION-ROUSSEAU Damien.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme OCCELLI Chloé

JET : REGIE UBAYE SKI - DECISION MODIFICATIVE N°2.

Conseil de communauté,

l'avis favorable de la commission des finances réunie le 19 septembre 2022 ;

l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski réuni le 21 septembre 2022 ;

proposition de M. Yvan BOUGUYON, Vice-Président délégué aux finances ;

est délibéré,

APPROUVE la décision modificative n°2 du **budget annexe Régie Ubaye Ski** qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT :

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes :</u>	
6063	+ 2 000.00 € (1)	Art 775	+ 2 834.00 € (8)
611	+ 9 000.00 € (2)	Art 7815	+ 80 000.00 € (9)
61558	+60 000.00 € (3)		
6248	+ 9 000.00 € (4)		
6333	- 13 843.00 € (5)		
675	+ 2 834.00 € (6)		
023	+13 843.00 € (7)		
TAL	82 834.00 €	TOTAL	82 834.00 €

INVESTISSEMENT :

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes :</u>	
2031 Prg 1004	- 43 232.00 € (10)	Art 1311 prg 1004	-22 939.00 € (12)
2182 Prg 1004	+ 29 324.00 € (11)	Art 1312 prg 1004	- 7 646.00 € (12)
		Art 2182 chap 040	+ 2 834.00 € (6)
		Art 021	+13 843.00 € (13)
TAL	- 13 908.00 €	TOTAL	-13 908.00 €

- Achat de pièces complémentaires pour la réalisation de la Grande Inspection de ligne complète du TSF du Sauze.
- Contrôles non destructifs de la ligne du télésiège du Sauze dans le cadre de la réalisation de la GI
- Démontage et remontage des balanciers dans le cadre de la GI du TSF du Sauze
- Prestation hélicoptère pour démontage et remontage des balanciers dans le cadre de la GI du TSF du Sauze
- Diminution des frais de formation
- Ecritures sortie de l'actif de deux véhicules 4X4
- Virement à la section d'investissement
- Vente des deux anciens véhicules 4X4
- Reprise sur provision pour la réalisation de la GI du TSF du Sauze
- Diminution du coût de la mission relative au Master Plan (Coût de la mission moins important que ce qui était prévu) (38 232 €) + suppression de l'étude Dianeige, enneigement 3 canards qui ne sera pas réalisée (5 000 €)
- Acquisition d'un nouveau véhicule 4X4 pour le site du Sauze
- Diminution des subventions de l'Etat et de la Région relative au Master Plan.
- Virement de la section de d'exploitation

est fait et délibéré en séance le jour, mois et an que ci-dessus.

est extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

